



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 87141

Texte de la question

La sécheresse qu'ont connue de nombreux pays, et la baisse des récoltes de céréales qui en a résulté, ont pour corollaire une augmentation significative du prix du blé, mais aussi d'autres matières premières agricoles comme le riz et le maïs. Cette situation de pénurie pourrait très rapidement déboucher sur une nouvelle crise alimentaire mondiale. M. Jean-Paul Dupré demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes quelles actions la France entend conduire dans ce dossier.

Texte de la réponse

Les prix moyens des produits alimentaires ont connu une hausse importante en août. Ce constat a eu une résonance particulière avec la survenue d'« émeutes de la faim » au Mozambique au début du mois de septembre et une situation alimentaire et nutritionnelle alarmante dans le nord-est du Sahel. Au Sahel, les populations rurales sont les premières victimes de pénuries de mil et de sorgho, sur fond de malnutrition chronique. La France a contribué à combler les déficits alimentaires dans cette région fragile où les stocks s'étaient reconstitués en 2008 et 2009 mais n'ont pas suffi à couvrir les besoins liés à la période de soudure. La France a mobilisé plus de 11 MEUR à ce stade pour répondre, par de l'aide alimentaire, à cette crise : 5,15 MEUR au Niger, 3,35 MEUR au Tchad, 1,15 MEUR en Mauritanie, 0,75 MEUR au Burkina Faso, 0,5 MEUR au Mali et 0,15 MEUR au Togo. La France a également incité la Commission à mobiliser des fonds additionnels pour répondre à cette situation. Compte-tenu de la fragilité structurelle des pays sahéliens (extrême pauvreté, conditions agro-écologiques, malnutrition endémique), la région reste vulnérable au moindre choc. En conséquence, l'Agence française de développement prépare un programme régional de développement des capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest. Au Mozambique, la hausse ressentie sur le marché intérieur est principalement imputable à l'inflation et à la dépréciation de la devise mozambicaine, le metical. Consciente du dérapage des comptes extérieurs, la France intervient au Mozambique depuis 2001 grâce à des contrats de développement et de désendettement (C2D). Le troisième contrat, qui oeuvre la période 2010-2014, contribue au rééquilibrage des comptes de l'État et donc à la stabilisation de la monnaie par une aide budgétaire. De manière générale, la hausse des prix internationaux du blé (dont les cours restent toutefois inférieurs à ceux de 2008) met en évidence la forte volatilité des cours des matières premières agricoles. La FAO estime que la récolte 2010-2011, en dépit des pertes russes, restera la troisième meilleure de tous les temps grâce à de bons résultats aux États-Unis et en Chine. Lors de sa présidence du G 20, la France compte faire de la volatilité des prix des matières premières un des thèmes prioritaires. Il est important de travailler sur la complémentarité entre mesures de régulation des marchés et de gestion des effets de l'instabilité (transparence des marchés agricoles, politiques de stockage, outils assurantiels...). Il faut aussi des solutions adaptées aux différents niveaux géographiques et aux différents types de produits agricoles. La France se concentre également sur le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, proposé en 2008 par le Président de la République, afin d'assurer une meilleure cohérence des politiques qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, de mobiliser l'expertise et la recherche au service de la lutte contre l'insécurité alimentaire et de coordonner la mise en oeuvre des 22 Mdsannoncés à l'occasion du sommet du G 8 de L'Aquila

en juillet 2009.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87141

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9401

Réponse publiée le : 14 décembre 2010, page 13510